

## POLITIQUE DE LA COMPLIANCE

**ZAGOPE – CONSTRUÇÕES E ENGENHARIA, S.A.** (ZAGOPE) a comme champ d'action les études de marché, la prospection, le développement commercial, l'élaboration d'offres techniques et l'exécution de travaux dans le domaine du BTP, dans le domaine de la production d'énergies renouvelables et dans le domaine industriel.

ZAGOPE est détenue à 100% par Zagope SGPS S.A., et appartient au Groupe Andrade Gutierrez, S.A. (AG S.A.).

La structure de Gouvernance de l'Entreprise est composée par le Conseil d'Administration de AG S.A., par le Comité d'Éthique, par le Conseil d'Administration de ZAGOPE et par la Direction des Secteurs Corporatifs.

Il est nécessaire de souligner que les fonctions de Compliance et d'Audit Interne reportent directement aux Comités d'Éthique et d'Audit de AG S.A., respectivement, et au Conseil d'Administration de AG S.A., pour garantir autonomie et indépendance.

Dans tous les marchés où elle opère, ZAGOPE considère essentiel pour le développement de ses affaires:

- Le strict respect des principes éthiques, y compris l'interdiction de pratiques ou la promotion d'actes de corruption, d'infractions assimilées, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme;
- La gestion des risques de corruption, d'infractions assimilées, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme;
- Le respect des exigences légales, y compris les lois anticorruption et des exigences des normes en matière de Management Anticorruption;
- L'amélioration constante de la gestion et des performances de ses processus et produits;
- La garantie du traitement approprié des violations légales, éthiques ou de conduite;
- La culture de la réputation positive sur les marchés et dans la société en matière de Compliance et d'Intégrité;
- La culture de la Compliance et de l'Intégrité au quotidien et à tous les niveaux.

ZAGOPE a pour base fondamentale l'éthique dans ses actions et ses relations avec les parties intéressées, raison pour laquelle son Code d'Éthique et de Conduite est applicable à tous les collaborateurs et partenaires.

Comme piliers, il est important de souligner l'engagement de la Haute Direction et les Actions en matière de Compliance, y compris le renforcement de la culture à travers la formation et la prise de conscience.

## POLITIQUE DE LA COMPLIANCE

Tous les collaborateurs, partenaires d'affaires ou toute autre partie intéressée doivent faire le report de toute intention de violation ou violation du Code d'Éthique et de Conduite, et des lignes directrices en matière de Compliance, y compris celles en rapport avec la fraude, la corruption, les infractions assimilées, le blanchiment de capitaux, ou toute autre action associée, directement ou indirectement, à des organisations terroristes ou pouvant viser ou soutenir des pratiques terroristes. Les cas confirmés de non-respect de l'un de ces items impliqueront l'application des pénalités et des mesures disciplinaires prévues dans le Code d'Éthique et de Conduite.

### Canal des Signalements "*Fale Conosco*"

Le canal de communication "*Fale Conosco*" est le véhicule qui permet la communication des réclamations ou des signalements de déviations de conduite, corruption, fraudes ou violations du Code d'Éthique et de Conduite, et qui encourage la levée des préoccupations, sur la base de la bonne foi, avec des fondements sérieux, en totale confiance et sans crainte des représailles.

Ce canal est accessible à toute personne (collaborateur ou public externe), à travers le site de Andrade Gutierrez ou par voie téléphonique.

Géré par une entreprise externe, le canal "*Fale Conosco*" garantit la réception des messages, de forme indépendante, impartiale et spécialisée, outre la confidentialité et l'anonymat. Tous les incidents sont accompagnés par le Comité d'Éthique et la protection des lanceurs d'alertes est garantie.

Nous sommes convaincus que nous avons l'obligation, en tant que citoyens, d'être alignés avec des principes qui fortifient la transparence et l'éthique, tout en collaborant pour une société de plus en plus juste. Nous renforçons quotidiennement cet engagement afin que toutes les personnes impliquées dans les opérations de ZAGOPE suivent, ensemble, ces mêmes principes.

La violation des devoirs prévus dans notre Code d'Éthique et de Conduite est susceptible d'entraîner une responsabilité disciplinaire ou criminelle associée à des actes de corruption et infractions assimilées, conformément aux sanctions relatives aux crimes de corruption et infractions assimilées prévues dans le Décret-loi n.º 48/1995, de 15/03, dans la rédaction qui lui est attribuée par la Loi n.º 15/2024, de 29/01, actuellement en vigueur.

Pour en savoir plus, consultez <https://www.zagope.pt/sustentabilidade/>.